



Grande Semaine de Fontainebleau 2010 Grand Critérium des 7 ans

Qualification

Chevaux

Sont qualifiés au Grand Critérium des 7 ans les 100 premiers parmi les 140 premiers chevaux de 7 ans de la Ranking List des gains suivie sur FFE Compet, rubrique Qualification chevaux de 7 ans, arrêtée au 2 août 2010 minuit.

L'organisation se réserve la possibilité d'inviter des chevaux entiers ayant été à la reproduction en France en 2010.

Cavaliers

Ouvert aux Cavaliers licenciés PRO.et Amateurs

Les cavaliers peuvent monter trois chevaux maximum.

En cas de force majeure, un changement de monte entre les différentes épreuves peut être autorisé après accord du Président du Jury.

Engagement

Montant : 75 € pour les 3 manches

Date de clôture : lundi 9 août à minuit.

Date de clôture des rattrapages : lundi 16 août à minuit.

Déroulement

Première étape :

Mercredi 1 septembre 2010, sur le terrain du Grand parquet (herbe)

Barème A jugé au barème C à la vitesse de 350 m/mn, 140 cm environ.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui affiché sur FFE FFEcompet.

Dotation : 3000 €

Classement à l'issue de la 1^{ère} étape :

Le résultat de la 1^{ère} étape obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent. Le résultat est arrondi aux deux premières décimales .Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent .Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

Jeudi 2 septembre 2010, sur la carrière des Princes (sable)

Barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 350 m/mn, 140 cm environ.

L'ordre de passage des concurrents dans la deuxième étape est l'inverse du classement provisoire à l'issue de la première étape.

Dotation : 5000 €

Troisième étape :

Samedi 4 septembre 2010, sur le Terrain d'Honneur

Deux manches au Barème A sans chrono sans barrage à la vitesse de 375 m/mn, 145 cm.

1^{ère} manche :

Seuls peuvent disputer la première manche de la troisième étape, les 40 premiers chevaux ayant terminé le parcours des deux premières étapes et ayant obtenu le moins grand nombre de points de pénalités à l'issue de ces deux premières étapes.

En cas d'ex-aequo à la 40^{ème} place, tous les 40^{èmes} classés sont sélectionnés. En cas de forfait d'un cheval, il sera fait appel au suivant.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes. Un cavalier ayant plusieurs chevaux se verra accorder un ordre de passage différent, défini par le jury.

2^{ème} manche :

Elle pourra se dérouler sur un parcours raccourci et surélevé.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche de la troisième étape, les 20 premiers chevaux ayant terminé le parcours des deux premières étapes et de la première manche de la troisième étape et ayant obtenu le moins grand nombre de points de pénalités à l'issue de ces deux premières étapes et de la première manche de la troisième étape.

En cas d'ex-aequo à la 20^{ème} place, tous les 20^{èmes} classés sont sélectionnés. En cas de forfait d'un cheval, il sera fait appel au suivant.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape. Un cavalier ayant plusieurs chevaux se verra accorder un ordre de passage différent, défini par le jury.

Dotation : 8000 €

Le cheval ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes est déclaré gagnant du Grand Critérium des 7 ans.